

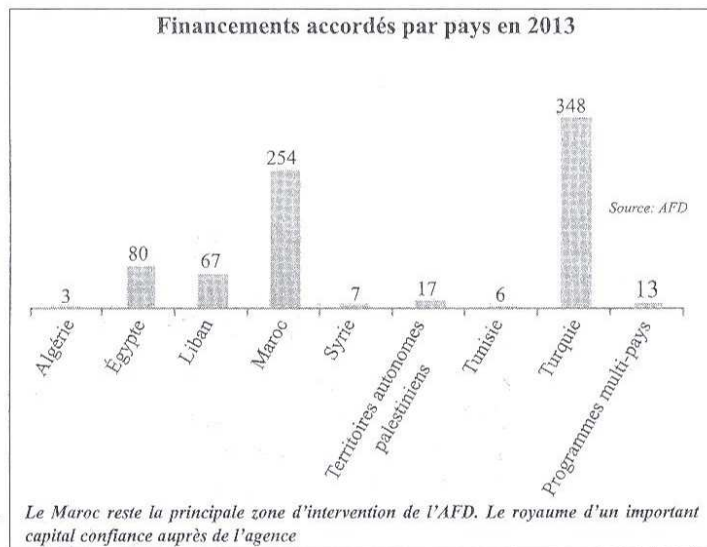
AFD: Comment le Maroc est devenu 1er client

Le Royaume, principal bénéficiaire des engagements dans la région en 2013

• **Emploi, développement durable et «colocalisation»... les enjeux de la visite d'Anne Paugam**

• **Proparco consolide ses opérations: 30 millions d'euros investis en 2013**

LE Maroc séduit le bras financier du gouvernement français. L'Agence française de développement signe, aujourd'hui même, un nouvel engagement via le programme «Emploi et développement des compétences» (Voir aussi interview en page 7). Cette opération intervient juste après celle signée en juillet dernier, pour un montant de 50 millions d'euros (environ 550 millions de dirhams), portant sur le financement de la 2e phase du complexe solaire de Ouarzazate, au profit de Masen. A travers cette opération, l'AFD renforce



Le Maroc reste la principale zone d'intervention de l'AFD. Le royaume d'un important capital confiance auprès de l'agence

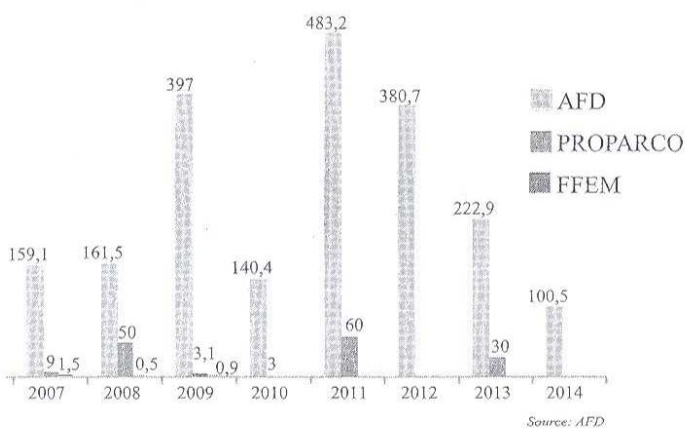
marquée par une croissance de nos prêts (plus de 1,2 milliard d'euros), qui a entraîné une accélération de nos versements avec un record en 2013 de 467 millions d'euros», explique-t-on auprès de l'AFD. Cela, en dépit d'une conjoncture de resserrement et d'intenses pressions budgétaires, notamment dans la zone euro. Il faut dire que le Maroc jouit d'un important capital

Aujourd'hui abandonné pour des raisons techniques, le projet était aussi dans la liste des engagements de l'Agence. S'y ajoute une subvention de 500.000 euros pour l'expertise associée au programme «Emploi et développement des compétences», dont la convention sera signée aujourd'hui même avec Mohamed Boussaïd, ministre des Finances.

Les interventions de l'Agence ont également concerné d'autres secteurs stratégiques de l'économie marocaine. C'est le cas du Plan Maroc vert, qui a bénéficié d'un prêt de 20 millions d'euros octroyé à Tamwil El Fellah, une filiale du Crédit Agricole du Maroc, ainsi qu'une subvention de 300.000 euros pour le financement de crédits d'investissement à destination de petits et moyens exploitants agricoles. Le bras financier du gouvernement français a également multiplié les recours aux concours «non souverains». Un prêt de 50 millions d'euros – sans garantie – a ainsi été accordé à Al Omrane accompagné d'une subvention de 500.000 euros. Cette opération portait sur le financement partiel du programme d'investissements 2013-2016 du groupe immobilier.

En 2012, l'intervention la plus significative du groupe au Maroc a porté sur le financement de la Ligne à grande vitesse (LGV) Tanger-Kénitra. Une enveloppe de 220 millions d'euros a été octroyée sous forme de prêt à l'ONCF. L'ONEE a aussi bénéficié des prêts de l'organisme français sur la même année, avec une enveloppe de 51 millions d'euros destinée au 3e programme de renforcement du réseau de transport d'électricité. Un autre prêt de 50 millions d'euros a contribué au financement du programme d'investissement de l'Agence nationale des ports (ANP) au profit des ports régionaux. Pour sa part, Casa Transport, la société d'exploitation du tramway de Casablanca, s'est également vu octroyer un prêt de 23 millions d'euros

Récapitulatif des engagements de l'AFD au Maroc (2007-2014)



Les interventions de l'AFD ont permis de financer plusieurs projets stratégiques du Royaume. La période 2011-2013 est un tournant

ses appuis à l'économie verte locale. Le programme solaire du Maroc, en l'occurrence, est l'un des grands projets que l'AFD accompagne depuis son lancement en 2011. Un prêt initial de 100 millions d'euros avait déjà été octroyé à Masen. Si ces nouvelles opérations sont dans la poursuite d'une stratégie pays bien ficelée, elles confirment surtout l'intérêt stratégique du Royaume dans les activités de l'Agence française. Depuis le démarrage de ses interventions au Maroc en 1992, le montant total des engagements de l'organisme ont atteint 5,6 milliards d'euros. La période 2011-2013 constitue un tournant. «Elle est

renforcé depuis le lancement des politiques publiques sectorielles.

Le Maroc est resté en 2013 le principal terrain d'intervention du groupe dans la région Mena (Moyen-Orient Afrique du Nord), avec un total de 254 millions d'euros d'engagements. Parmi ces opérations, figure le prêt de 150 millions d'euros accordé à la Société d'aménagement Zenata, filiale de la CDG, pour l'aménagement de l'éco-cité de Zenata. Une subvention de 1,3 million d'euros à Casa Transport, destinée au financement des études de faisabilité du projet de métro aérien de Casablanca.

pour le financement de la première ligne du tram.

Le secteur privé n'est pas en reste. En 2013, les opérations de Proparco ont atteint un cumul de 30 millions d'euros. Le groupe continue à miser sur l'appui au dévêtement du secteur privé, notamment dans sa nouvelle politique d'expansion en région subsaharienne. Cela s'inscrit d'ailleurs parfaitement dans le concept de la « colocalisation » tel que défendu par Paris et Rabat. Les banques sont en première ligne de ces financements. D'un montant global de 80 millions d'euros, deux lignes de crédit, en devises à long terme, ont par exemple été accordées à la Banque Centrale Populaire. Proparco s'est également engagé dans le financement direct d'entreprises marocaines,

L'Afrique, une priorité

LE continent africain est érigé en priorité de l'Agence française au développement. L'AFD vient de se doter d'une nouvelle feuille de route qui sert de cadre d'intervention régionale pour l'Afrique. La mise en œuvre de cette feuille de route « CIR Afrique » s'étend sur la période 2014-2017. L'objectif est évidemment de «contribuer à un développement inclusif et durable» des économies du continent dans lesquelles intervient l'Agence. Cet objectif s'articule autour de grands axes: la lutte contre la pauvreté et la promotion d'une croissance durable. En marge du dernier Sommet France-Afrique, l'Agence a annoncé son intention d'apporter 20 milliards d'euros au continent sur les cinq prochaines années. En 2013, plus de la moitié des opérations de financement concrétisées par le groupe dans le monde l'ont été en Afrique du Nord et subsaharienne. L'AFD opère dans 36 pays africains sur un total de 49, à travers un réseau de 24 agences et 4 bureaux. □

ou via des prises de participation dans des fonds d'investissement (la structure est dans le capital de six fonds d'investissement et a pris une participation de 8% dans PME Croissance). «L'apport de prêts longs et/ou structurés ou de quasi-fonds propres dans le cadre de grands projets d'infrastructures ou industriels, impliquant des structures financières particulières», sont aussi parmi les grands axes d'intervention de l'institution dédiée au financement du secteur privé. □

S. F.

Formation/Emploi: La nouvelle recette de l'AFD

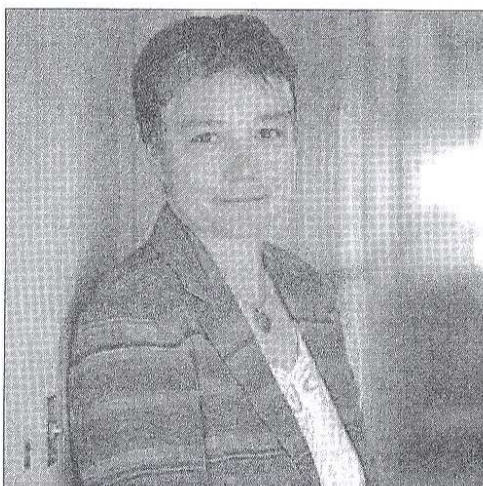
→ → →
• Un prêt concessionnel
de 50 millions d'euros

• Le Maroc, 1er bénéficiaire des
financements dans la région

En visite officielle aujourd'hui au Maroc, Anne Paugam, DG de l'AFD, a un programme assez chargé. Elle rencontre Abdelilah Benkirane, Nizar Baraka (CESE), Mohamed Boussaïd (Finances), Anas Alami (CDG), Bakkoury (Masen)... Paugam est la 1re dame à diriger l'acteur pivot de la politique française de développement. La patronne de l'AFD vient notamment accorder un prêt concessionnel de 50 millions d'euros à travers le programme : «Emploi et développement des compétences». Anne Paugam explique aussi les enjeux stratégiques derrière l'accompagnement du Maroc.

- L'Economiste: Qu'est-ce qui fait que le Maroc soit le 1er bénéficiaire des financements de l'AFD dans la région... A combien s'élève l'encours à ce jour et quelles sont les orientations qui conditionnent l'octroi de prêts ?

- Anne Paugam: Le Maroc est en effet aujourd'hui le 1er bénéficiaire des prêts de l'Agence française de développement, et ce parmi près de 100 pays. Depuis le démarrage de nos activités dans le Royaume en 1992, le montant total de nos engagements



Anne Paugam, DG de l'AFD: «Les programmes au Maroc répondent parfaitement aux domaines d'intervention de l'AFD et aux orientations définies par le gouvernement français en juillet 2013 pour l'ensemble de la région». Objectif: renforcer la cohésion sociale et soutenir le développement durable en favorisant une meilleure qualité de vie (Ph. AFD)

- Justement, le Maroc a été l'une des principales zones d'intervention du groupe AFD en 2013 dans la région et en Afrique. Quels sont les facteurs stratégiques de cet intérêt ?

- En 2013, nos engagements en faveur du Maroc se sont élevés à 254 millions d'euros, soit un tiers de ceux accordés à toute la région Méditerranée/Moyen-Orient, marquant l'intérêt de l'AFD pour

durable et favorisent une meilleure qualité de vie des personnes, en aidant à la sécurité énergétique et à une gestion concertée de la rareté des ressources naturelles.

- Concrètement, quels enjeux derrière le programme «Emploi et développement des compétences» ?

- L'enjeu clé, bien identifié par le gouvernement, est l'accès à l'emploi des jeunes en âge de travailler, qui reste difficile, alors que le Maroc connaît un niveau de croissance élevé en dépit du contexte international peu porteur. Le taux de chômage global de 9,2% ne reflète pas la gravité de la situation que connaissent les jeunes de

la tranche d'âge 15-24 ans pour lesquels le taux d'activité est d'à peine 32%. L'inquiétude des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur est par ailleurs accentuée, quand, au sortir de leur cycle d'études, ils ne parviennent pas à décrocher un emploi stable et correctement rémunéré. Quant à ceux qui ont fait le choix de la formation professionnelle, ils ne réussissent pas tous à s'insérer dans leur domaine de spécialité, voire ne parviennent pas à se faire embaucher, faute de compétences répondant aux besoins des entreprises. Pour contribuer à relever ces défis dans une démarche collective, l'AFD participe au financement du programme «Emploi et développement des compétences». C'est le fruit d'une concertation conduite par le ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle et le ministère de l'Emploi et des Affaires sociales avec trois bailleurs de fonds (Banque mondiale, Banque africaine de développement et l'AFD). Notre apport est de 50 millions d'euros sous forme de prêt concessionnel. L'AFD finance également une expertise pour tester et mettre en

œuvre les réformes appuyées par le programme «Emploi et développement des compétences», par le biais d'une subvention de 500.000 euros. Au nombre de ces réformes, je citerai la loi sur la formation continue, en cours d'adoption, ou l'élargissement aux non-diplômés des prestations assurées par l'Anapec.

- Quels sont les objectifs escomptés de ce programme ?

- Le premier objectif est d'atteindre une meilleure adéquation entre l'offre de formation et les besoins du marché du travail. C'est pourquoi une place importante est accordée aux branches professionnelles. L'AFD a toujours misé sur le rôle central que devaient jouer les entreprises dans le processus de formation. Le deuxième enjeu est celui de l'accès équitable des Marocaines et Marocains face au service public de l'emploi et de la qualité des prestations rendues. Agir sur l'adéquation des formations au marché du travail n'est pas suffisant. Il faut aller au-delà en développant les services d'intermédiation, de mise en relation sur le marché du travail. Ils permettent l'accompagnement des chercheurs d'emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ceux qui n'ont pas ou peu de qualifications, ainsi que les femmes qui sont plus touchées par le chômage que les hommes. Enfin, l'enjeu qui touche à l'évaluation des politiques publiques en matière de formation professionnelle et de promotion de l'emploi: quel est le taux d'insertion des lauréats de la formation professionnelle? La formation donne-t-elle accès à de meilleures opportunités? Ecarte-t-elle durablement ses bénéficiaires de la précarité? Dans quels secteurs vaut-il mieux s'orienter pour mettre toutes les chances de son côté? Quel est le rapport entre le coût et l'efficacité des mesures prises pour dynamiser le marché de l'emploi? Autant de questions auxquelles le programme «Emploi et développement des compétences» devrait commencer à apporter des réponses. □

Propos recueillis par Amin RBOUB

22 centres et des instituts de formation

SELON Anne Paugam, «notre participation au programme «Emploi et développement des compétences» constitue un prolongement de nos actions au Maroc depuis 1999 puisque nous avons financé, dans une douzaine de secteurs, 22 centres de formation, dont les plus récents (dans l'aéronautique et l'automobile) démontrent l'intérêt de privilégier la formation en alternance ou en apprentissage et de déléguer leur gestion aux branches professionnelles». Dans la continuité de cette approche, l'AFD instruit d'ailleurs le financement d'un réseau d'instituts de formation aux métiers des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. □

financiers atteint 5,6 milliards d'euros. Cette situation s'explique notamment par la croissance de nos prêts entre 2011 et 2013 (plus de 1,2 milliard d'euros), qui a entraîné une accélération de nos versements avec un record en 2013 de 467 millions d'euros. Ces engagements financiers sont le reflet de la stratégie de l'AFD à l'égard du Maroc. Ils expriment la volonté de l'AFD d'accompagner les grandes politiques publiques du Royaume, notamment les plans sectoriels (Plan Solaire, Maroc Vert, Halieutis ou encore Emergence...). La qualité de la conception de ces programmes a largement contribué à la décision de l'AFD de les soutenir financièrement. Ils ont le plus souvent été rejoints par d'autres partenaires du Maroc.

le Royaume et la qualité des programmes développés au Maroc. En effet, en 2013-2014, l'AFD a notamment œuvré aux financements en faveur de l'éco-cité de Zenata, du programme d'investissement du groupe Al Omrane, de Tamwil El Fellah (filiale du Crédit Agricole du Maroc) et du programme «Emploi et développement des compétences» dont je signalerai la convention de financement (50 millions d'euros) lors de cette visite. Ces programmes répondent parfaitement aux domaines d'intervention de l'AFD et aux orientations définies par le gouvernement français en juillet 2013 pour l'ensemble de la région. Ils contribuent à renforcer la cohésion sociale (création d'emplois, formation professionnelle...), soutiennent le développement